

MAIRIE DE SACHÉ

37190

Tél. 02.47.26.86.65

Fax 02.47.65.76.83

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 MARS 2017**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Olivier BOUISSOU, Maire, a :

- approuvé le compte de gestion et le compte administratif pour l'exercice 2016 qui présentent un résultat positif de :
 - 197 662,16 € pour la section de fonctionnement,
 - 219 492,80 € pour la section d'investissement,
- décidé de maintenir les taux d'imposition communaux pour l'année 2017,
- voté le budget primitif pour l'exercice 2017 qui s'équilibre à :
 - 921 169,80 € pour la section de fonctionnement,
 - 733 970,14 € pour la section d'investissement,
- approuvé le plan de financement des travaux de la salle des fêtes communale et accepté le dépôt d'une demande de subvention au titre du Fonds de soutien à l'investissement public local,
- retenu le devis de la société SEDI-ADIC d'un montant de 4 641,84 euros T.T.C. pour la numérisation des actes d'État-Civil et l'acquisition du logiciel correspondant,
- retenu le devis de l'agence Hervé Consultants pour un montant de 596,16 euros T.T.C. pour l'acquisition d'une antenne wifi complémentaire pour l'accès à internet gratuit sur la Place Calder,
- renouvelé l'adhésion au service SP+ de la Caisse d'Épargne pour le paiement sécurisé en ligne pour le Gîte d'étape de la Métairie,
- retenu le devis de l'entreprise MAGALHAES un montant de 2 210,68 euros T.T.C. pour la réfection du sol souple de l'escalier de la mairie,
- accepté l'avenant en moins-value de l'entreprise BRIAULT CONSTRUCTION pour les travaux d'extension de la mairie pour un total de - 2 149,38 € H.T.,
- octroyé une subvention de :
 - 120 euros à la Fondation du Patrimoine,
 - 50 euros à la Société d'Horticulture de Touraine (S.H.O.T.),
 - 500 euros à la Coopérative scolaire pour l'installation d'une ruche pédagogique à l'école de SACHÉ,
- validé l'échange du garage construit sur la parcelle AX 285 contre la parcelle AX 39 appartenant à Monsieur et Madame JAHAN,
- accepté de participer à un projet de mini-entreprise du collège d'Azay le Rideau à hauteur de 44 euros.

Le Maire,
Olivier BOUISSOU